



Académie de Poitiers

**Déclaration liminaire
FSU et CGT Educ'action
Comité Social d'Administration
Du 17 octobre 2024**

Monsieur le Recteur par intérim,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA

En ce premier CSA de l'année, en ce mois d'octobre, permettez-nous avant tout d'avoir une pensée pour nos collègues Samuel Paty et Dominique Bernard auxquels nous avons rendu hommage lundi 14 octobre. Ils ont, avec courage et détermination, œuvré à former et émanciper la jeunesse de notre pays, à inculquer les vertus de l'esprit critique, de la laïcité, œuvré à diffuser la culture. C'est là, chaque jour, la mission de milliers de personnels à l'éducation nationale. Cette œuvre est pourtant rendue difficile aujourd'hui, plus difficile chaque année. Qu'on ne s'étonne plus alors de voir se développer les tentations ségrégationnistes, les idées nauséabondes de l'extrême-droite.

A force de manœuvres politiciennes, le Président Macron a même réussi à faire du Rassemblement national, que le vote des Français avait pourtant écarté au même titre que le parti présidentiel d'ailleurs, à faire du Rassemblement national donc le parti qui aujourd'hui mène la danse : danse lugubre où les antennes de la droite la plus extrême resurgissent comme la stigmatisation de l'étranger, la suspicion à l'encontre des retraités, la défiance à l'égard du fonctionnaire et des services publics etc... Nous traversons une crise politique gravissime, crise ouverte avec la dissolution, crise exacerbée par le choix d'un Premier Ministre, issu de la cinquième force du pays seulement, au terme d'un vote populaire qui a été ignoré, piétiné.

Les premiers actes et premières déclarations du gouvernement Barnier augurent des temps sombres - qu'on en juge aux propos odieux et irresponsables du Ministre de l'intérieur sur l'état de droit- et des temps austères : qu'on en juge aux annonces budgétaires et aux coupes drastiques dans la dépense publique que les plus fragiles subiront encore et encore.

Parmi les victimes de ce budget en préparation, il y a tous les services publics, l'Éducation nationale en particulier qui pourrait avoir à supporter le retrait de 4 000 postes, surtout dans le premier degré, sans commune mesure avec la baisse démographique qu'on nous serine, sans commune mesure avec l'état de délitement de notre institution. Jugeons-en plutôt : au 1^{er} octobre, des enseignant·es manquent encore alors qu'explose déjà le nombre des contractuel·les. Par-delà les seul·es enseignant·es, il manque de toutes les catégories de personnels : il manque d'AESH pour espérer relever le défi de l'inclusion ; il manque de médecins scolaires, d'infirmier·es, d'assistants sociaux au moment même où la santé mentale est déclarée grande cause nationale ; il manque encore de personnels techniques et administratifs, d'assistant·es d'éducation pour garantir l'encadrement de nos élèves.

Cette pénurie persistante, on en connaît les causes : le déclasserement des salaires à l'éducation nationale avant tout.

Nos organisations syndicales revendiquent l'augmentation immédiate de 15% de la valeur du point d'indice et son indexation sur les prix, l'abandon du pacte, la reconstruction des grilles et l'augmentation des ratios de promotion de grades. Puisqu'il sera question du CIA, la FSU et CGT Educ'action demandent un CIA pour tous sans modulation par catégorie pour les personnels ATSS, titulaires comme contractuel·les. Nous récusons bien sûr les propositions de l'ancien ministre Guérini sur les rémunérations au mérite et réaffirmons notre mandat pour les personnels ATSS de l'intégration totale des IFSE dans les grilles indiciaires. Les collègues qui partent à la retraite doivent pouvoir intégrer les primes dans le calcul de leur pension.

Cette question des salaires et de la paupérisation des métiers de l'éducation nationale nous amène d'ailleurs à dénoncer en ce CSA le manque de moyens dont dispose l'action sociale.

La dernière CAAS a porté une lumière bien crue sur le déficit dont souffre l'action sociale une fois les prestations obligatoires honorées.

L'État doit abonder ces budgets à hauteur des droits à allocation qu'il pose lui-même. Nous ne saurions accepter que l'enveloppe des soutiens ponctuels soit menacée et avec elle tous les personnels qui en ont grand besoin.

La menace qui a pesé sur la tenue des CDAS d'octobre a été mal vécue des représentant.es de la CAAS de même que les logiques de repli, de renoncement que l'on a pu voir se développer. L'État employeur tolère en son sein des travailleur·ses pauvres ; il se doit de les aider ou mieux encore, d'enrayer cette pauvreté.

La pénurie de personnels dont souffre notre institution trouve encore une autre cause. Il faudrait travailler à améliorer grandement les conditions aujourd'hui très dégradées de travail. Les tensions perdurent dans les écoles et les établissements faute de moyens humains suffisants à la mise en œuvre de l'inclusion. Enseignant·es comme élèves, Aesh en première ligne, souffrent de cette pénurie.

Sur un autre registre, au moment des affectations, les TZR ont payé un prix fort à la pénurie d'enseignant·es. Nos collègues exigent de la transparence dans les affectations ; un fort sentiment de défiance se développe actuellement, dont nous devons vous alerter.

Par ailleurs, le dogme du remplacement de courte durée conduit, dans les collèges en particulier, à des aberrations pédagogiques et il met les équipes sous pression. On aura même vu des collègues peu scrupuleux fouler au pied le principe constitutionnel de la grève en pratiquant du remplacement de courte durée. En matière de RCD, tout se fait ou presque et surtout le pire !

En matière de pacte, le constat est le même, puisque l'on voit des établissements distribuer des pactes à tour de bras pour des missions bien mal identifiées. A quand un contrôle rigoureux et responsable de cet outil qui abîme nos métiers en même temps qu'il porte atteinte à nos statuts ? Qu'advient-il des HSE qui jusqu'ici permettaient l'auto-remplacement ?

La réforme « du choc des savoirs » et la mise en œuvre des groupes de niveaux génèrent de la souffrance pour les équipes, pour les élèves. Par-delà les aspects idéologiques de cette réforme, dont nous demandons l'abrogation, il faut bien se représenter ce que la mise en œuvre des groupes de niveaux a eu de conséquences matérielles : manque de salles, emplois du temps raidis, non prise en compte des vœux des collègues, disparition des groupes par grignotage de la marge etc.

La pénurie d'enseignant·es de lettres devrait à elle seule suffire à convaincre notre Ministre Anne Genetet d'abroger cette réforme. Il faut, de même, renoncer définitivement au DNB barrage et aux classes de « prépa seconde ». Il n'est nulle question de changer de vitesse ; c'est un changement de cap qui s'impose urgemment. Les personnels ne comprendraient pas que la Ministre s'entête à poursuivre des missions qui portent gravement atteinte au cœur de leurs métiers de même qu'au sens profond de leurs missions.

En lycée professionnel, la mise en œuvre de la classe de Terminale et son « parcours en Y » mettent là aussi les équipes devant des défis impossibles à relever. C'est avec précipitation et sans discussion que cette réforme s'est mise en place et comme trop souvent, c'est aux équipes de s'en débrouiller. Inacceptable !

Fin octobre beaucoup d'élèves et de familles n'en sont pas encore informé·es du « parcours en Y » Cette dérégulation de l'année de terminale est hors-sol ! Elle ne tient pas compte du fonctionnement et de l'organisation des LP ni du rythme d'apprentissage des élèves. De plus alors que trouver un stage (PFMP en LP) devient compliqué, la concentration de tous les départs au mois de juin (2nd, 1^{ere} pro, terminale pro et 2^{de} GT) va constituer un goulot d'étranglement.

Ces conditions de travail affectent les conditions d'apprentissage des élèves, chaque fois bien sûr que l'institution manque à ses obligations en recrutant des personnels. C'est aussi le cas lorsque les effectifs conséquents de classe, les moyens budgétaires et humains qui viennent à manquer grèvent les chances de réussite de chacun des enfants qu'accueille l'Ecole publique.

Or sur ce point, les enquêtes menées cet été et à la rentrée révèlent un abandon de l'École publique au profit de l'école privée. Collectivités territoriales et éducation nationale en sont conjointement responsables, qu'il s'agisse de financement des locaux ou qu'il s'agisse d'abonder les dotations horaires. Nous exigeons donc, chaque fois que nécessaire, la plus grande transparence sur ces questions parce que nous ne saurions nous résoudre à voir l'argent public spolié au bénéfice de l'école privée qui ne remplit pas les obligations d'inclusion par exemple, voire qui pratique la ségrégation sociale.

Si l'enseignement privé connaît aussi une perte d'élèves, on y constate un sursaut dans les lycées de la Vienne et de la Charente, département où les trajectoires d'orientation demanderaient à être bien observées.

Il faut, et par des moyens budgétaires, redonner le goût de la seconde générale et technologique aux élèves de Troisième, soutenir l'orientation vers la seconde professionnelle en supprimant notamment les familles de métiers et démystifier l'apprentissage dont on connaît les écueils et les limites.

La réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat n'en finit pas de produire ses effets dévastateurs pour nos jeunes. La responsabilisation qu'elle suppose dans la détermination du parcours de formation, par le choix complexe des spécialités, détourne certaines familles du lycée général et technologique comme les familles de métiers brouillent les cartes de la voie professionnelle.

Parcoursup et sa logique de concurrence et de couperet achève de dissuader certain·es élèves de s'engager dans des parcours ambitieux. C'est là encore inacceptable parce que corrélé trop souvent au destin social des individus.

La réalité préoccupante de nos métiers, de la vie de nos classes, de nos écoles, de nos établissements, que nous avons tenu à décrire longuement ici, exige, vous le comprendrez, une autre ambition que l'ambition austéritaire qui se déploie aujourd'hui.

Nous refusons de céder aux discours culpabilisants sur la dette ; la dette est un enjeu de justice sociale et de répartition des richesses.

Ce n'est pas aux enfants de la République, ce n'est pas aux serviteurs de la république que nous sommes de payer le prix.

Investir dans l'École ce n'est pas creuser la dette ; c'est investir et faire le pari de l'avenir, de l'avenir de chaque enfant, de l'avenir de notre société, de notre démocratie aujourd'hui si menacée.